

De : robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr <robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr>

Date : jeu. 30 janv. 2025 à 11:45

Objet : Déclaration - ELEVAGE DE LA VALLEE FEERIQUE - Activation clause filet

À : <elodie.berthe@gmail.com>

Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique.

Vous avez déposé un dossier de Déclaration ICPE dont les données de référence sont précisées en partie 2.

En application de l'article R. 512-48 du code de l'environnement, vous êtes invité(e) à déposer une demande d'examen au cas par cas, conformément à l'article R. 122-2-1 du code de l'environnement, en utilisant soit le formulaire Cerfa n°14734 soit le téléservice dédié. L'autorité compétente définie à l'article R. 122-3 du code de l'environnement en matière, dispose d'un délai de 35 jours pour prendre sa décision sur la demande d'examen au cas par cas, à compter de la réception du formulaire complet. En l'absence de réponse dans ce délai, naît une décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact.

Une fois la décision de cas par cas obtenue par l'autorité chargée de l'examen de votre cas par cas, vous devez nous la transmettre.

Ensuite, vous pourrez mettre en service votre installation :

dans le cas où la décision de cas par cas obtenue dispense votre projet d'une évaluation environnementale, en application du IV de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement : sans délai ;dans le cas où la décision de cas par cas vous impose de soumettre le projet à une évaluation environnementale : seulement après la délivrance d'un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale (pris suite à l'instruction de la demande correspondante).

Partie 1 : administration en charge du dossier

Administration en charge du dossier : DDPP 71 - ME - Environnement

Agent : Aucun agent renseigné

Courriel de contact : ddpp@saone-et-loire.gouv.fr

Partie 2 : données de référence de l'AIOT et du dossier concerné

CHERON Epouse BERTHE ELODIE MARIE-HELENE

[1645 route du col des vaux](#)

==

[71220 Verosvres](#)

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : A-5-5QLAE1XTO

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 14/01/2025

Le numéro d'AIOT est : 0100284973

Partie 3 : pour le bon déroulement de la procédure, vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes

Aucune information complémentaire.

Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de votre demande.

Partie 4 : documents téléchargeables

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : ddpp@saone-et-loire.gouv.fr